

SOLUTIONS DES VERTS

POUR SORTIR DE LA CRISE DU

FRANC FORT & DES RESSOURCES

RÉSOLUTION DE L'AD DU 22.8.15



La Suisse affronte un double défi économique. A court terme, la crise du franc fort menace notre économie, compromettant des emplois, une politique salariale durable et équitable ainsi que le développement de l'industrie et du secteur des services. A long terme, le changement climatique, la perte de biodiversité et la raréfaction de matières premières essentielles mettent en péril notre qualité de vie et les chances de développement du Sud.

Nous en sommes convaincus : rien ne sert de dresser ces deux défis l'un contre l'autre, comme le fait la droite conservatrice en refusant tant l'économie verte que le tournant énergétique. La Suisse devra au contraire se doter d'une politique économique qui les relève de façon cohérente, qui crée des emplois durables, qui favorise le commerce équitable et de proximité et qui préserve nos bases existentielles que sont les ressources naturelles. Au lieu de la sous-enchère fiscale et salariale et de l'isolationnisme des partis bourgeois, il s'agit de mener une politique économique qui lance la nécessaire modernisation écologique et l'innovation économique. Or, seule l'économie verte y apporte des solutions.

PROMOUVOIR LA TRANSITION DE NOTRE ÉCONOMIE

- 1. METTRE LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE.** La Banque nationale suisse doit continuer sa politique des taux d'intérêt négatifs, ne s'appliquant pas aux assurances sociales, afin d'atténuer la force du franc. Cependant, pour stabiliser le système financier, la Suisse devra se doter d'un objectif de taux de change ainsi que de mesures d'accompagnement afin de limiter la spéculation monétaire. Il faut taxer les transactions financières, limiter la spéculation à haute fréquence, relever les fonds propres obligatoires des banques et évaluer le système de création monétaire. Pour éviter que l'euro ne s'affaiblisse davantage au détriment du franc, le Conseil fédéral doit s'engager pour trouver une solution équitable dans le bras de fer européen autour de la dette, et non mener une politique d'austérité idéologique.
- 2. CRÉER DES CONDITIONS FAVORABLES À UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE.** La transition écologique de notre économie permet de réduire les coûts et de créer des emplois durables. Nous voulons ancrer l'objectif de préservation des ressources dans la loi, en tenant compte également de l'impact environnemental à l'étranger de nos importations. Nous rejetons tout investissement dans des projets ou technologies, tels que le fracking ou les centrales à gaz, qui sont facteurs du changement climatique et freins à l'économie verte. Nous voulons également prescrire la sortie rapide du nucléaire. De même, il faut des incitations pour développer les énergies renouvelables, le recyclage, l'efficacité énergétique et matérielle et pour diffuser les technologies propres. La finance durable et les investissements dans le cleantech peuvent être soutenus par des mesures financières et fiscales et une stratégie adéquate des instituts financiers. Notre objectif vise une économie circulaire valorisant les déchets comme matières premières et ne polluant pas. La réforme écologique de l'économie est extrêmement efficace, et absolument pas illusoire, si elle est mise en œuvre de façon déterminée !

- 3. LA QUALITÉ DE VIE PLUTÔT QUE LA SOUS-ENCHÈRE FISCALE.** Défendre une politique économique durable signifie promouvoir une bonne infrastructure publique, des salaires équitables, un bon système de formation ainsi que l'intégration du personnel étranger. Nous rejetons la réduction de l'imposition des entreprises, en veillant au maintien de l'emploi et des recettes fiscales, en particulier dans les cantons comptant beaucoup d'entreprises à statut spécial. Car la réduction des taux d'imposition pour les grandes entreprises entraîne plus de charges pour les PME et la population ou des coupes budgétaires, notamment dans les domaines de l'éducation, du social et de l'environnement. Nous voulons axer la Promotion économique 2016-19 de la Confédération sur les entreprises durables et innovantes. Les branches économiques particulièrement touchées par le franc fort, telles qu'une partie du tourisme et des filières d'exportation, devront bénéficier d'un soutien fédéral et cantonal pendant la crise.
- 4. COMMERCE ÉQUITABLE PLUTÔT QUE SOUS-ENCHÈRE ÉCOLOGIQUE.** Ainsi pour les matières premières et les produits importés tels que denrées alimentaires, produits en bois et textiles, les exigences en matière de l'écologie et de droit de travail doivent être clarifiées. Nous nous engageons pour qu'elles soient définies au niveau légal, ancrées dans les accords de libre-échange, mises en œuvre par la responsabilité des entreprises et prises en compte de façon exemplaire lors des achats publics. Nous pouvons ainsi protéger les droits humains, préserver des écosystèmes et éviter de saper la qualité des produits suisses. Ces mesures réduisent parallèlement la pression à la délocalisation en promouvant les entreprises durables et en punissant celles qui ne respectent pas les minima écologiques et sociaux.
- 5. LA NUMÉRISATION POUR UNE INNOVATION DURABLE.** Après la machine à vapeur, l'électricité et l'électronique, une quatrième révolution industrielle émerge à travers la numérisation et des technologies telles que l'impression en 3D. Cette « industrie 4.0 » offre de grands potentiels pour une utilisation économe des ressources car l'offre et la demande seront mieux harmonisées. Nous voulons utiliser ces potentiels au profit de l'efficacité des ressources et de la place économique suisse. Il s'agit de clarifier rapidement les opportunités de l'industrie 4.0 pour nos PME et évaluer ses risques pour le monde du travail et la protection des données afin d'assurer que notre pays ne rate pas le coche.

PRENDRE DES MESURES POLITIQUES

En déposant une série d'interventions parlementaires, les Verts s'engagent pour une économie écologique et équitable qui résistera mieux aux crises. Une liste des mesures revendiquées se trouve en annexe.

ANNEXE

FRANC FORT

- Que devient l'industrie en Suisse ? (6.5.15, interpellation 15.3480)
- Banque nationale suisse. Fixer comme nouvel objectif la stabilité des cours de change ? (20.3.15, postulat 15.3308)
- Marché du lait en difficulté. Prendre des mesures urgentes mais durables (20.3.15, postulat 15.3343)
- Franc fort et tourisme d'achat (19.3.15, postulat 15.3208)
- Franc fort. Augmentation des crédits de la CTI (18.3.15, motion 15.3180)
- Franc fort. Oui à une économie verte pour des emplois durables, non au démantèlement des prestations sociales (4.3.15, interpellation urgente 15.3032)
- Stabilité financière, cours plancher du franc et bulle immobilière. Politique de la BNS (21.3.13, interpellation 13.3201)

OUI À UNE ÉCONOMIE PLUS ÉCOLOGIQUE

- Initiative populaire pour une économie verte / Propositions pour la révision de la LPE
- Initiative populaire pour la sortie du nucléaire / Propositions pour la Stratégie énergétique 2050
- Place financière suisse à la pointe du financement du développement durable (18.6.15, Po. 15.3633)
- Réduire l'empreinte carbone des investissements (17.6.15, interpellation 15.3613)
- Produits financiers durables. Faire la transparence (5.5.15, motion 15.3404)
- Produits financiers. Améliorer la protection des clients (5.5.15, motion 15.3405)
- Qu'entreprend le Conseil fédéral pour prévenir les risques liés à la bulle de carbone ? (21.3.14, Interp. 14.3234)
- Nouvel objectif en matière de protection du climat. Moins 60 pour cent d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (12.12.14, Mo. 14.4253)
- Prise de position des Verts sur les marchés publics (25.6.15)
- Mieux informer sur l'impact écologique des aliments dans la restauration (5.3.15, Ip. 15.3068)
- Valorisation des aliments non-vendus (20.6.14, motion 14.3603)
- Encourager le logement modulaire et évolutif pour optimiser l'usage du bâti existant (8.5.14, postulat 14.3345)
- Valorisation des déchets plastiques en Suisse (13.12.13)
- Garantie légale respectueuse des consommateurs et de l'environnement (13.12.13, motion 13.4273)
- Mesures contre les produits générant d'importants coûts externes et un gaspillage de ressources (26.9.13, interpellation 13.3821)
- Réparation et réutilisation d'appareils électriques et électroniques (21.6.13, Po. 13.3606)
- Mieux promouvoir l'écoconception pour des produits plus durables (21.6.13, Ip. 13.3646)
- Contribution de l'économie de fonctionnalité à l'économie verte (21.6.13, interpellation 13.3647)
- Information et promotion de la réparation des produits et des appareils (20.6.13, Po.13.3527)
- Un indice du bien-être pour la Suisse (5.3.15, postulat 15.3063)
- Empreinte écologique de la Suisse à l'heure actuelle et en 2050 (18.3.13, interpellation 13.3101)
- Optimiser la durée de vie et d'utilisation des produits (25.9.12, postulat 12.3777)

OUI À LA QUALITÉ DE VIE – NON À LA SOUS-ENCHÈRE FISCALE ET SALARIALE

- Demandes du groupe parlementaire des Verts sur la « Promotion économique 2016-19 » au Conseil national (2.6.15)
- Le *Grand Tour of Switzerland* est-il compatible avec la stratégie de la Confédération en matière de tourisme ? (17.9.14, question 14.5467)
- Prise de position des Verts sur la 3^e réforme de l'imposition des entreprises (29.1.15)
- Réforme de l'imposition des entreprises III. Perte d'impôts pour les villes (25.9.13, interpellation 13.3801)
- Franc fort. Augmentation des crédits de la CTI (18.3.15, motion 15.3180)

- Mieux intégrer dans le marché de travail les immigrés hautement qualifiés d'Etats tiers (19.6.15, lp. 15.3764)
- Action nécessaire en faveur des chômeurs âgés de plus de 50 ans (interpellation 14.3327)
- Possibilité d'instaurer des salaires minimaux cantonaux dignes (21.6.13, motion 13.3614)
- Favoriser le retour à la vie active. Prévoir la constitution de fonds de réinsertion (17.4.13, Mo. 13.3348)
- Formation de nouveaux médecins. Programme d'impulsion (28.9.12, motion 12.3931)
- Améliorer le contrôle des conditions de travail des personnes employées par des ménages privés (28.9.12, Mo. 12.3930)
- Avenir des soins destinés aux groupes de population les plus vulnérables (6.5.15, lp. 15.3481)
- Initiative « contre l'immigration de masse ». Soumettre au Parlement une solution de mise en œuvre qui soit eurocompatible (26.9.14, motion 14.3936)

OUI AU COMMERCE ÉQUITABLE – NON À LA SOUS-ENCHÈRE IMPORTATRICE

- Initiative pour des aliments équitables
- Huile de palme et accords de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie (19.6.15, lp 15.3716)
- Interdiction d'importer des trophées de chasse (19.6.15, motion 15.3736)
- Convention de Minamata. Interdire l'exportation de mercure (12.12.14, Mo. 14.4273)
- Préserver nos standards écologiques et sociaux face au partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement. (7.5.14, postulat 14.3314)
- Accord de libre-échange transatlantique TTIP. Conséquences pour la Suisse (3.6.14, lp. 14.3395)
- Différences matérielles entre les offres AGCS et les offres TISA (12.12.14, interpellation 14.4295)
- Contexte juridique de l'accord TISA sur le commerce des services (11.12.2014, interpellation 14.4160)
- Participation d'entreprises à l'accord plurilatéral sur le commerce des services (26.11.14, Qu. 14.5556)
- Négociations TISA. Le service public n'est pas négociable (8.5.14, motion 14.3368)
- Conséquences d'une éventuelle signature de l'accord TISA (17.3.14, lp. 14.3102)
- Imposer le respect des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme dans le secteur des matières premières (13.12.13, lp. 13.4280)
- Assujettir les métaux précieux à la loi sur le blanchiment d'argent (20.6.13, motion 13.3513)
- Contrôle du respect des « Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert » dans les cantons (20.6.13, lp. 13.3512)
- Entreprises extractives et sociétés de négoce de matières premières. Lutter contre la corruption et l'exonération fiscale (16.4.13, interpellation 13.3307)
- Autorité de surveillance du commerce des matières premières et des produits alimentaires (15.4.13, Po. 13.3288)
- Une stratégie *Ruggie* pour la Suisse (13.6.12, postulat 12.3503)

OUI À LA NUMÉRISATION POUR DES INNOVATIONS DURABLES

- Session d'automne 2015 : Une intervention parlementaire Verte demandera au Conseil fédéral de faire un rapport sur les chances et les risques de l'industrie 4.0 pour la Suisse. Une autre intervention requiert la création d'une « plateforme industrie 4.0 » entre la Confédération, les associations économiques, les syndicats et des organisations scientifiques.
- Comment autoriser expressément la mise à disposition de logiciels à source ouverte par l'administration fédérale ? (12.12.14, postulat 14.4275)
- Index Web pour un Internet libre et ouvert. La Suisse ne figure qu'au 18^e rang (12.12.14, Po. 14.4294)
- Promouvoir le libre accès aux publications et aux données de la recherche (3.12.14, question 14.5666)
- Services Internet. Démantèlement de groupes d'entreprises qui dominent le marché (3.12.14, Q 14.5642)
- Doter l'administration fédérale et le Parlement de téléphones équitables (10.9.14, question 14.5392)
- Swisscom. Passage planifié de la téléphonie analogique à la téléphonie par Internet pour tous les raccordements du réseau fixe (8.5.14, interpellation 14.3341)
- Exploiter les centres de calcul de manière plus efficace et avec du courant vert (13.12.13, Po.13.4265)
- Achats d'appareils électroniques répondant à des critères sociaux et environnementaux lors d'appels d'offres publics (13.12.13, motion 13.4278)
- Accord de branche pour des ordinateurs et des téléphones portables respectant des critères écologiques et sociaux (13.12.13, postulat 13.4315)
- Inscrire la neutralité du réseau dans la loi sur les télécommunications (14.12.12, motion 12.4212)